



Dimanche 29 juin
Fête patronale
avec le groupe
Fiesta Latina



**Artisans
du Goût**



**Carte
de fidélité**

Boucherie
Charcuterie
Salaisons
Traiteur
Fromages
Fruits
Légumes
Cafés Thés
Vins

**HORAIRES : Journée continue
du lundi au samedi 8h30-19h30**

ESPACE MOZAC - 04 73 38 61 56



**NOUS, C'EST
NOTRE SOURIS
QUI FAIT
LES COURSES!**

leclercdrive.fr

Vos courses en 1 clic!



E.Leclerc 
DRIVE

**ESPACE MOZAC - Impasse des Gardelles
63200 MALAUZAT**



EDITO



LE PRINTEMPS DE MOZAC ...

Fêter le printemps, c'est comme fêter le renouveau, entend-on souvent. Avec ce bulletin, s'achève un printemps à Mozac qui apparaît sous le signe du renouveau.

Renouveau, bien entendu, dans l'équipe municipale, et dans la composition des nouvelles commissions chargées d'animer la ou les vies de notre commune.

Renouveau également dans les différentes manifestations qui jalonnent cette période, en citant, sans minorer les autres, notre fête patronale, sous le signe du Brésil, et Piano à Riom, là aussi sous le signe de l'international. Pour ce printemps, même si ce sera déjà l'été, le point culminant, avec le feu d'artifice, sera, comme chaque année, les fêtes du 14 juillet.

Le renouveau ne signifie pas la négation de ce qui existe, ou existait auparavant, bien au contraire.

Dans ce printemps de Mozac, notre commune est riche de tout ce qui fait sa séduction auprès de ses habitants et de ses visiteurs : son histoire, son patrimoine, son environnement et l'action de sa population, avec ses associations et tous ceux qui ont contribué par le passé à développer ce potentiel.

Mais dans ce printemps, la météo n'est pas toujours calme, et le climat peut s'avérer menaçant pour ce renouveau tant attendu. Les nuages des finances publiques, de la réforme territoriale, et surtout de la situation économique et sociale, s'accumulent au dessus de nos têtes. Certaines et certains de nos concitoyens, à Mozac comme ailleurs, vivent l'orage et la tempête. Nous devons tous ensemble renforcer nos solidarités et veiller à maintenir ce qui fait l'essentiel d'une communauté : le sens de l'intérêt général.

Alors dans cet esprit, et dans ce renouveau, le printemps peut à Mozac apporter de belles perspectives de récoltes pour tous les efforts entrepris.

Marc Régnoix




 Finances

➔ INVESTISSEMENTS 2014

En 2014, les investissements sur notre commune se poursuivront dans tous les domaines :

Bien évidemment la rénovation de la toiture de l'Abbaye se poursuit, mais d'autres bâtiments communaux (presbytère) doivent être suivis et des travaux sont nécessaires afin d'éviter que les intempéries ne les détériorent.

Au niveau des bâtiments des écoles :

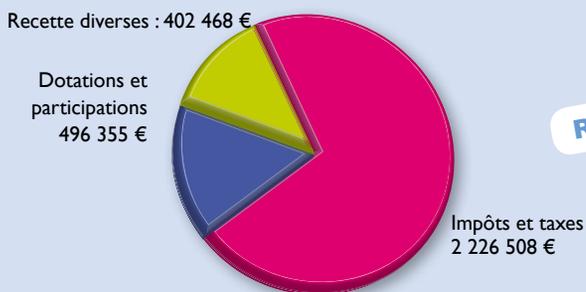
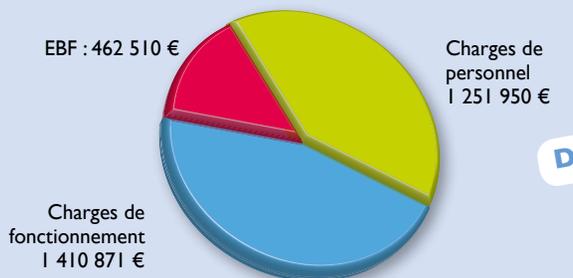
les nouvelles toilettes de l'école élémentaire sont maintenant opérationnelles, ainsi que l'extension de l'école maternelle. Il est prévu de reprendre l'enrobé de la cour de l'école élémentaire.

Les travaux des voiries, des réseaux d'assainissement et d'eau potable continuent. Deux carrefours seront réaménagés : le carrefour Saint Mar-

tin / Jean Jaurès et le carrefour Léo Lagrange / Allée des Peupliers. La troisième tranche du renouvellement du réseau et des branchements d'eau potable de la rue Dalmas sera également effectuée.

Le parquet de la salle de basket sera refait afin que les joueurs puissent s'adonner à leur sport dans de meilleures conditions.

➔ FONCTIONNEMENT 2014



FONCTIONNEMENT 2014 euros %

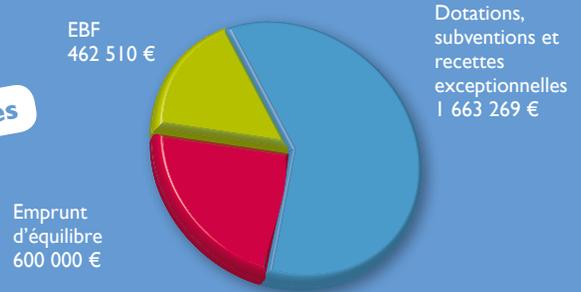
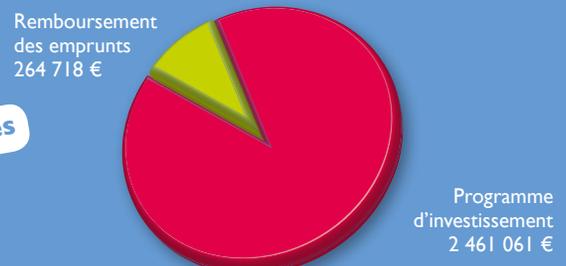
Dépenses

Charges de personnel	1 251 950	40,1
Charges de fonctionnement	1 410 871	45,1
E.B.F. (excédent brut de fonctionnement)	462 510	14,8
Total	3 125 331	100

Recettes

Impôts et taxes	2 226 508	71,2
Dotations et participations	496 355	15,9
Recettes diverses	402 468	12,9
Total	3 125 331	100

➔ INVESTISSEMENT 2014



INVESTISSEMENT 2014 euros %

Dépenses

Remboursement des emprunts	264 718	9,7
Programmes d'investissements	2 461 061	90,3
Total	2 725 779	100

Recettes

E.B.F.	462 510	17
Dotations, subventions et autres	1 663 269	61
Emprunt d'équilibre	600 000	22
Total	2 725 779	100



➤ RECETTES FISCALES

	Produit BP 2014		Rappel produit 2013		Evolution en %
	en euro	en %	en euros	en %	
IMPOTS VOTES					
Taxe d'habitation	733 608	32,9	720 497	32,8	1,8
Taxe sur foncier bâti	860 780	38,7	839 560	38,2	2,5
Taxe sur foncier non bâti	16 441	0,7	16 885	0,8	2,6
Total impôts votés	1 610 829	100	1 576 942	100	
AUTRES TAXES					
Taxe professionnelle (compensation)	499 268	22,4	499 268	22,7	0
Taxes diverses	116 411	5,2	120 248	5,5	3,2
Total autres taxes	615 679		619 516		
TOTAL DES RECETTES FISCALES	2 226 508		2 196 457		1,4

Depuis le 1^{er} janvier 2000, la taxe professionnelle est encaissée par Riom Communauté qui réserve aux communes une compensation égale à leurs propres recettes de TP de l'année 1999. Une dotation de solidarité est également versée, mais elle présente un caractère précaire dans la mesure où elle dépend des disponibilités de la communauté. Riom Communauté a décidé de maintenir cette dotation en 2014 pour soutenir les finances des communes privées de la croissance de leurs taxes professionnelles..

➤ RECETTES EN PROVENANCE DE L'ETAT

	BP 2014	Rappel 2013	Variation	
			en euros	en %
DGF	409 717	434 622	-24 905	-5,7
Taxes diverses	86 638	81 560	5 078	6,2
TOTAL	496 355	516 182	-19 827	-3,8

Les recettes globales sont en recul.

➤ FISCALITE COMMUNALE : VARIATION DES TAUX

	Taux 2014	Taux 2013	Variation %
Taxe d'habitation (TH)	15,07	15,07	0
Taxe foncière sur le bâti (FB)	21,01	21,01	0
Taxe foncière sur non bâti (FNB)	88,87	88,87	0

Les taux d'imposition de la commune restent stables par rapport à l'année précédente.

➤ VOS FEUILLES D'IMPOTS EN 2014

TAXE D'HABITATION

Cet impôt prend en compte vos charges de famille et, le cas échéant, vos revenus. L'actualisation des bases s'applique également et se cumule avec les augmentations des collectivités locales (pas d'augmentation de la part communale cette année) et donc votre impôt global devrait augmenter de 2%.

IMPOT FONCIER BATI

L'actualisation automatique des bases s'ajoute à l'augmentation des taux votés par les collectivités (pas d'augmentation de la part communale cette année). Cette année votre impôt global devrait augmenter de 2%.

➤ COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Le compte administratif 2013 du budget principal se solde par un excédent de fonctionnement de 458 381, 55 € : il a été adopté avec 16 voix pour et 5 contre. Celui de la caisse des écoles présente un excédent final de 7 202, 25. Il a été adopté par 21 voix pour.

Le compte administratif concernant le budget assainissement montre un déficit total de 21 193, 21 € et celui concernant le budget eau potable un déficit total de 21 291, 80 €. Ces derniers ont été adoptés par 16 voix pour et 5 contre.

➤ INVESTISSEMENT 2014

PROGRAMMES	DÉPENSES	RECETTES
Sports et culture	125 200	50 000
Réfection parquet basket	100 000	
Travaux piste BMX	15 200	
Matériels services sportifs	5 000	
Divers services sportifs	5 000	
Achats terrains	9 100	
Eclairage public	71 400	
Services techniques	35 000	
Équipement divers services techniques	3 000	
Matériel de transport services techniques ..	32 000	
Groupe scolaire	211 035	149 528
Réfection cours école	81 000	
Mobilier groupe scolaire	20 000	
Divers groupe scolaire/crèche	110 035	
Bâtiments communaux	215 000	69 296
Presbytère	120 000	
Agencements Mairie	60 000	
Mobilier bâtiments communaux	5 000	
Installations générales bâtiments communaux	30 000	
Passerelle rue du 11 Novembre	28 000	
PVR et voirie	438 597	111 000
PVR rue de l'Ambène	11 500	
PVR Pailleret	3 100	
PVR rue des Pêcheurs	2 083	
PVR rue des Pommiers	14 371	
Voirie	127 916	
Giratoire Saint-Martin/Jaurès	171 351	105 000
Aménagement carrefour Léo Lagrange	82 600	
Aménagement place Saint-Paul	25 676	6 000
Matériel administratif	20 000	
Domaine de l'abbaye	54 503	
Toiture église Saint-Pierre	909 362	559 110
Report 2013	343 864	
TOTAL	2 461 061	938 934

➤ BUDGET PRIMITIF 2014

Le budget principal, celui de la caisse des écoles ainsi que les budgets assainissement et eau potable ont été adoptés à l'unanimité lors du dernier Conseil municipal.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2014

I. PERIMETRE SCOLAIRE COMMUN MOZAC ET RIOM : DEROGATIONS SCOLAIRES ET TARIFS DE RESTAURATION

En raison de leur urbanisation et de l'imbrication de certains de leurs quartiers, les Communes de Mozac et de Riom se sont liées par convention pour créer un périmètre commun, afin de faciliter l'inscription scolaire des enfants selon une répartition par rues.

Dans ce cadre, les deux communes ont également fixé par convention un système d'accès à la restauration scolaire des enfants de Mozac scolarisés dans le groupe scolaire Jean Rostand de Riom, issus de ce périmètre scolaire, avec l'application d'un tarif tenant compte du quotient familial défini par la ville de Riom, induisant une facturation au CCAS de Mozac.

Aujourd'hui, ce dispositif n'a plus lieu d'être s'agissant du mécanisme des inscriptions scolaires. Quant à la restauration, il convient de noter que la commune de Mozac a adopté son propre quotient familial qui est appliqué à la restauration scolaire dans les écoles Mozacoises.

Aussi, il convient d'abroger les délibérations et conventions conclues avec la Commune de Mozac relatives au périmètre commun.

S'agissant du périmètre scolaire, il est proposé de l'abroger et de permettre aux enfants actuellement scolarisés dans l'une ou l'autre des écoles de poursuivre leur scolarité dans cette même école ainsi que d'appliquer cette possibilité aux fratries. En revanche dès la rentrée scolaire 2014, toute demande de scolarisation en dehors de la commune de résidence devra se faire sur la base d'une dérogation officielle et en vertu des règles fixées par le Code de l'Éducation.

Pour la restauration scolaire, il est proposé de prolonger le dispositif impliquant la tarification basée sur le quotient familial aux enfants domiciliés dans le périmètre commun, déjà scolarisés en application de la convention mentionnée ci-dessus, et ce, jusqu'à la fin de leur scolarité en école primaire.

Pour ce faire, les Communes de Riom et de Mozac et le CCAS de Mozac sont invitées à abroger les conventions en vigueur et à délibérer en termes identiques afin de permettre à ces enfants déjà inscrits à ce jour de bénéficier de la restauration scolaire dans ces deux Communes, avec application du quotient familial en vigueur dans la Commune d'accueil.

Ainsi, la restauration scolaire sera facturée

par la Commune d'accueil directement à la famille avec application du quotient familial applicable sur son territoire.

Ces dispositions seront applicables dès approbation des délibérations en termes identiques par les organes délibérants concernés. La ville de Riom a délibéré sur ce point le 20 décembre dernier.

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L 212-8 et R 212-21 et suivants, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'abroger les conventions relatives au périmètre commun et à la facturation de la restauration scolaire établies dans ce cadre, dès approbation des délibérations en termes identiques,
- d'approuver, à titre transitoire, l'application du quotient familial aux tarifs de restauration scolaire aux enfants domiciliés à Riom dans le périmètre commun, déjà inscrits et ce jusqu'à la fin de leur scolarité en école primaire, ainsi qu'à leur fratrie non encore scolarisée,
- d'autoriser le Maire à signer ou abroger tout acte afférent.

Adopté à la majorité avec 17 voix pour, 3 abstentions et 2 contre

2. DEPLACEMENT D'UNE ANTENNE RELAIS « ORANGE » DU CENTRE BOURG AU COMPLEXE SPORTIF

Il est proposé au conseil d'approuver le déplacement de l'antenne relais « orange » située sur le toit d'un immeuble privatif place Camille RIGAL, vers le complexe sportif. En effet, suite à la demande des propriétaires, la commune a demandé à Orange de trouver un autre site d'implantation. Le loyer perçu par la commune sera de 5 000 euros par an.

Adopté à la majorité avec 17 voix pour, 1 abstentions et 4 contre

3. RESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 DU BUDGET « COMMUNE »

Adopté à la majorité avec 16 voix pour et 5 contre

4. PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 DU BUDGET « CAISSE DES ÉCOLES »

Adopté à l'unanimité

5. PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 DU BUDGET « EAU POTABLE »

Adopté à la majorité avec 16 voix pour et 5 contre

6. PRESENTATION DU COMPTE

ADMINISTRATIF 2013 DU BUDGET « ASSAINISSEMENT »

Adopté à la majorité avec 16 voix pour et 5 contre

7. COMPTES DE GESTION

EXERCICE 2013

Monsieur le Maire soumet à son Conseil les comptes de gestion dressés par Monsieur le Receveur Municipal de Riom, conformément à l'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il précise que ces documents comptables correspondent en tous points aux comptes administratifs 2013.

Adopté à l'unanimité

8.ÉTAT DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS 2013

Adopté à l'unanimité

9. DEBAT D'ORIENTATION

BUDGETAIRE 2014

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le débat d'orientation budgétaire (D.O.B.) a lieu dans l'intervalle des deux mois qui précèdent le vote du budget primitif. Il ne donne pas lieu à délibération.

Son contenu n'est pas spécifiquement défini par la loi. Il consiste, à partir de la situation financière réelle à se projeter dans la nouvelle année budgétaire, voire au-delà au travers de l'évolution des ressources nettes, des projets d'investissements et de l'évolution de l'endettement.

LE CONSEIL MUNICIPAL ATTESTE DE LA TENUE DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2014.

10. AUTORISATION DE MANDATEMENT DES INVESTISSEMENTS JUSQU'AU VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2014 - PRECISIONS

L'article L. 1612-1 du C.G.C.T. permet, jusqu'à l'adoption du budget, et sur autorisation de l'organe délibérant, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Le Conseil a donc approuvé, lors de sa session du 2 décembre 2013. Il convient cependant de lister précisément les dépenses concernées pour permettre de faciliter les rattachements lors du vote des budgets. Il est donc proposé au Conseil d'autoriser le maire à mandater les dépenses d'investissements, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2013, et ce pour tous les budgets.

Adopté à la majorité avec 17 voix pour et 5 contre



11. DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA RESTAURATION DES TOITURES DE L'ABBAYE DE MOZAC – TRANCHE CONDITIONNELLE

Les travaux de restauration de la toiture de l'Abbaye ont débuté en septembre 2013, pour la partie relative à la tranche ferme. Il convient désormais de solliciter des subventions sur la tranche conditionnelle.

Adopté à l'unanimité

12. REMUNERATION D'UNE INTERVENANTE MUSICALE POUR SA PARTICIPATION AU « FESTICHORAL » 2014

Dans le cadre du « Festichoral » 2014, il est envisagé de re-solliciter notre intervenante musicale aux écoles pour :

- la préparation du festival, la tenue des répétitions des chorales début octobre, la tenue d'une séance pédagogique le matin du « Festichoral », la direction du « Festichoral ». En effet, son travail a été largement apprécié par l'ensemble des participants.

Il est proposé au Conseil d'approuver le paiement de cette prestation, sous forme de remboursement de frais (sur conseil de notre Trésorier Principal), à hauteur de 600 euros.

Adopté à l'unanimité

13. CONSEIL GENERAL : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR DES TRAVAUX A.E.P. SITUÉS RUE ROUGER

Il est proposé au Conseil de solliciter une aide du Conseil Général du Puy de Dôme pour le remplacement de la conduite d'eau potable et le renouvellement des branchements de la rue Rouger. Le montant estimé des travaux est de 25 232.49 HT.

Le Conseil Général subventionne à hauteur de 25 % du montant HT des travaux soit : $25\% \times 25\,232.49 \text{ €} = 6\,308.12 \text{ euros HT}$

Adopté à l'unanimité

14. VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU C.C.A.S.

Pour permettre au C.C.A.S. de fonctionner jusqu'au vote des budgets primitifs, il sera proposé au Conseil d'autoriser le versement d'une subvention de 25 000 euros du budget principal au budget du CCAS. Il s'agit du montant versé chaque année lors du vote du budget primitif.

Adopté à l'unanimité

15. SIEG : REMPLACEMENT DE LANTERNES VÉTUSTES ÉNERGIVORES TRANCHE 3: DEMANDE DE SUBVENTIONS

Par délibération du 8 juillet 2013, le Conseil a approuvé la rénovation de parc d'éclairage correspond au programme pluriannuel engagé par le SIEG du Puy-de-Dôme, tranche 2. Ce programme a pour but de rénover à l'échelle départementale l'intégralité des foyers lumineux vétustes et énergivores, en proposant des renouvellements de lanternes aux collectivités adhérentes après un diagnostic technique et financier de tout ou partie du parc présent sur le territoire de la collectivité concernée.

La campagne tranche 3 de rénovation de lanternes vétustes énergivores porterait sur les rues suivantes :

- Rue des VIGNES
- Rue ROSTAND
- Chemin de la GRENOUILLE
- Lotissement BELLEVUE
- Rue Jules GUESDES et rue de PEYRARBRE
- Chemin de la RIVIÈRE
- Rue Pierre ROBIN
- Rue SARAZIN
- Voie communale n°6 dite de l'ABBAYE
- Éclairage Cour de l'école x 2
- Mise en conformité de diverses commandes d'éclairage public.

Le montant des dépenses est de 58 000 € HT avec une part communale de 27 136.45 € Il est proposé au Conseil :

- D'approuver l'avant-projet de remplacement de lanternes énergivores tranche 3 présenté ci-dessus
- De solliciter auprès du SIEG le financement présenté ci-dessus

Adopté à l'unanimité

16. VILLE DE RIOM : TRANSFERT ET GESTION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET PLUVIALES SUR LES VOIRIES LIMITROPHES DE RIOM ET MOZAC

Les Villes de RIOM ET MOZAC conduisent actuellement des études diagnostic sur leur système d'assainissement respectif. Il est nécessaire de préciser le fonctionnement des réseaux limitrophes, situés sur les voiries communes, pour évaluer les charges éventuellement recueillies par les réseaux de RIOM. Les voies concernées sont les suivantes :

- Rue Henri Pourrat
- Rue Sarrazin
- Rue Pierre Robin
- Rue Louis Sanitas

• Route de Marsat

Aujourd'hui, leur appartenance n'est pas clairement définie, ce qui peut impliquer un défaut d'entretien ou de renouvellement, ainsi que des erreurs d'affectation des abonnés. En effet, suite à un état des lieux, dressé avec la SEMERAP (fermier des deux collectivités), la quasi-totalité des usagers riverains de ces voies communes reçoivent une facture unique émanant des services d'eau et d'assainissement de la Ville de RIOM. Ils sont donc abonnés à Riom, alors que pour certains, ils sont desservis par des réseaux de la commune de MOZAC. Au vu de cet état des lieux, il est proposé :

• De modifier les facturations sur la base des principes suivants :

- Retenir la facturation unique pour plus de cohérence vis-à-vis des usagers (rattachement à une collectivité, pour l'eau ET pour l'assainissement) ;

- Si 2 conduites d'eau desservent en parallèle chacune leur commune, et qu'il n'existe qu'un seul réseau d'assainissement, la redevance d'assainissement est facturée par le service des eaux de la commune concernée (ex : Mozac si facturation de l'eau par Mozac) ;

- Si une seule conduite d'eau (Riom) dessert les deux communes, la part assainissement est facturée par le service des eaux de Riom.

• De définir l'appartenance de chacun des réseaux d'assainissement concernés, avec une convention qui fixerait les modalités techniques et financières pour leur gestion. Les choix proposés se basent sur le nombre de riverains desservis et sur le principe de continuité (une antenne de réseau appartiendra à la même commune, sur l'ensemble de son linéaire).

• De valider ces principes par la convention annexée à la présente convention.

Il est donc proposé au conseil municipal de :

• Autoriser Monsieur le Maire à signer la convention, qui précise par tronçon, le mode de gestion des réseaux et des abonnés riverains ;

• Autoriser la SEMERAP, gestionnaire des services d'eau et d'assainissement de la Commune, à modifier le fichier des abonnés sur la base de ladite convention,

• Autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ces dispositions.

Adopté à l'unanimité

17. RIOM COMMUNAUTE : DEMANDE DE DEROGATION DANS LE CADRE DU ZONAGE B2 DU DISPOSITIF D'INVESTISSEMENT LOCATIF INTERMEDIAIRE

Le zonage « A/B/C » du territoire a été créé en 2003 dans le cadre du dispositif d'investissement locatif « Robien » et a été modifié la dernière fois en 2009. Toutes les communes de Riom Communauté ont été classées en zone C (zone où le marché locatif n'est pas considéré comme tendu). En 2013, l'État a souhaité revoir le zonage A/B/C au niveau national afin de tenir compte des évolutions territoriales et garantir l'application du dispositif fiscal dans les communes présentant un besoin en logements locatifs intermédiaires.

C'est ainsi que le Préfet de la région Auvergne a proposé une nouvelle carte de découpage de la région, basée sur une étude d'indicateurs caractérisant le besoin en logements intermédiaires. Le nouveau découpage positionne nos trois communes urbaines en zonage B2 : Riom, Mozac et Ménétrol.

Il est proposé au Conseil :

- d'approuver le dossier de demande d'agrément
- d'approuver la démarche de Riom CO pour solliciter la demande d'agrément pour le zonage B2 dans le cadre du dispositif d'incitation fiscale pour les communes de Riom, Mozac et Ménétrol
- et d'approuver la signature de tous les documents nécessaires à la demande de dérogation.

Adopté à l'unanimité

18. RIOM COMMUNAUTE : SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne : ADHESION DE RIOM COMMUNAUTE ET DESIGNATION DU DELEGUE ET DE SON SUPPLEANT.

Le territoire des Volcans d'Auvergne est classé en Parc naturel régional depuis 1977 pour la présence et la gestion durable de patrimoines naturels, paysagers et culturels remarquables et fragiles. Ce classement non pérenne a été renouvelé en 1993, en 2000, puis le 19 juin dernier pour 12 ans par décret du 1er Ministre. Cette gestion est réalisée en application d'une charte adoptée après enquête publique par toutes les collectivités territorialement concernées et l'État.

Suite à la proposition du Syndicat mixte du Parc à Riom Communauté de devenir Agglomération porte du Parc des Volcans d'Auvergne, Riom Communauté a :

- approuvé la charte 2013-2025 du Parc par délibération du 27 septembre 2012
- adopté une convention définissant les modalités de partenariat entre le Syndicat mixte du Parc et Riom Communauté,

agglomération porte du Parc, par délibération du 7 février 2013.

En juillet 2013, le Syndicat mixte du Parc a proposé à Riom Communauté d'adhérer à sa structure du fait du statut d'agglomération porte du Parc de cette dernière et de recoupements importants de leurs objectifs et domaines d'interventions (projet de territoire, développement économique et social, mise en valeur de sites et de milieu naturels, sensibilisation...). Cette adhésion d'un montant forfaitaire de 1 000 € (payée par Riom CO) par an permettrait à Riom Communauté de prendre part pleinement aux décisions du Syndicat mixte du Parc, tout en veillant à la prise en compte de ses enjeux et projets.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver :

- l'adhésion de Riom Communauté au Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, après accord des conseils municipaux des communes membres de la communauté conformément à l'article L. 5 214-27 du CGCT.
- la désignation M. Gilles Giroux comme délégué et M. Jean Caillaud comme suppléant au Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne.
- d'approuver la signature de tout document permettant la mise en œuvre de cette décision.

Adopté à l'unanimité

19. CONCLUSION DE L'ETUDE DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT - APPROBATION

L'étude diagnostic du réseau d'assainissement de la commune de MOZAC réalisée par le bureau d'étude C2EA est terminée. Le dernier rapport concernant l'élaboration du schéma directeur d'assainissement vient d'être transmis à la commune. Le dossier complet de ce point d'ordre du jour est disponible sur Agora rubrique « Conseils Municipaux 2014 »

Il est proposé au conseil d'approuver les conclusions de l'étude diagnostic et d'approuver le schéma directeur du système d'assainissement collectif de la commune de MOZAC.

Adopté à l'unanimité

20. VENTE DE LA PARCELLE AC 354 APPARTENANT A LA COMMUNE

La commune a acheté la parcelle AC 354 appartenant à Denis ROUSSELET, d'une surface de 527 m², pour un montant de 20 000 euros + 1 150.10 euros de frais annexes. Cette parcelle constitue un enjeu fort pour la commune, celui de maîtriser l'urbanisation de ce secteur sensible.

Un particulier, futur acquéreur d'une parcelle voisine, serait acheteur de la parcelle AC 354 et ce pour réaliser 1 maison d'habitation. Cette vente nous permettrait de nous affranchir des coûts prévus pour la construction d'un mur et conduirait à l'at-

teinte des objectifs fixés en termes d'urbanisation d'un secteur sensible. Cette vente serait conditionnée au dépôt d'un permis de construire.

Il est donc proposé au Conseil :

- D'approuver la vente de la parcelle AC 354, d'une superficie de 527m², au prix de 21 150.10 euros,
- D'autoriser le Maire à signer les actes notariés ;
- De désigner Me TISSANDIER, notaire à RIOM, pour la passation de l'acte, à défaut le notaire désigné par l'acquéreur.

Adopté à l'unanimité

21. CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE ENTRE MOZAC ET RIOM CO POUR DES TRAVAUX DE GIRATOIRE AU CARREFOUR DES RUES JEAN JAURES - ST MARTIN - AMBENE

Afin de sécuriser le carrefour de l'Avenue Jean Jaurès avec la rue Saint Martin et la rue de l'Ambène dans la Zone Économique d'Espace Mozac, des travaux de voirie sont nécessaires.

Les travaux sont financés par deux collectivités : Riom Communauté pour le tronçon classé en voirie Communautaire et la Ville de MOZAC pour le tronçon de voirie classé en voirie communale.

Compte tenu de l'environnement du chantier, il apparaît très difficile de coordonner les travaux de plusieurs entreprises avec chacune leurs contraintes techniques. Il apparaît également très difficile d'optimiser la durée du chantier afin de minimiser la gêne pour les riverains et les professionnels de la zone économique, en cas d'intervenants multiples.

Aussi, il a été décidé de conclure la réalisation des travaux des deux collectivités avec un seul titulaire, soit avec une entreprise générale, soit avec un groupement d'entreprises chargé des travaux dans leur ensemble.

Le montant de travaux est estimé à 130 000 € H.T. dont 50 000 euros HT concernant la commune.

Il est proposé au Conseil :

- D'approuver le lancement d'une consultation en procédure adaptée pour ces travaux, via un groupement de commande
- De désigner la ville de MOZAC comme mandataire du groupement de commande
- De solliciter la C.A.O. de la commune pour participer à l'ouverture des plis et à l'analyse des offres
- D'autoriser le Maire à signer le marché avec le candidat retenu

Adopté à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2014

Ce conseil était consacré au budget 2014 et vous trouvez les détails en pages 4 et 5.

BIBLIOTHÈQUE

Les nouveautés mangas

Mercredi 9 juillet à 14 h 30

Découvrez les dernières parutions avec Julie Houillon de la librairie Momie Mangas.

Gratuit – ouvert à tous - Riom

Opération Pass'livre

Du lundi 7 au vendredi 18 juillet

Dans le cadre de « Mon été au Cerey », les livres prennent la route !

Avec l'opération Pass'livre, c'est une expérience de « livres voyageurs » qui s'ouvre le 7 juillet. La première escale est au Parc du Cerey ; elle se poursuit tout l'été au Jardin de la Sainte-Chapelle: relâchés par la Bibliothèque, ils se promènent et s'échangent en toute liberté. Ils sont à la disposition de qui veut les découvrir, les faire circuler et/ou les rapporter pour que d'autres lecteurs en profitent. Faites passer les livres et le plaisir de lire !

Gratuit – ouvert à tous - Riom

Dates de fermeture des bibliothèques de Riom Communauté pendant l'été

Cellule : du 15 juillet au 2 septembre inclus. Réouverture le 9 septembre.

Le Cheix sur Morge : du 1^{er} au 31 août inclus. Réouverture le 1^{er} septembre.

Enval : en juillet, ouverture uniquement les lundis. Fermeture du

1^{er} au 31 août inclus. Réouverture le 1^{er} septembre.

La Moutade : du 1^{er} au 31 août inclus. Réouverture le 1^{er} septembre.

Marsat : du 1^{er} au 31 août. Réouverture le 3 septembre.

Ménétrol : du 21 juillet au 23 août. Réouverture le 27 août.

Mozac : du 14 juillet au 31 août. Réouverture le 1^{er} septembre.

Saint-Bonnet : du 4 août au 31 août inclus. Réouverture le 2 septembre.

Riom : horaires d'été du 1^{er} juillet au 31 août : Ouverture :

Mardi : 14 h-20 h

Mercredi : 10 h-12 h et 14 h -18 h 30

Vendredi : 14 h-18 h 30

Attention : fermeture du 11 au 16 août.

Empruntez plus et plus longtemps pendant l'été !

Du 17 juin au 8 août

Vos bagages chargés de livres pour les vacances ?

Vous pouvez emprunter jusqu'à 20 documents (dont 4 DVD et 6 magazines) pour 8 semaines.

Gratuit – ouvert à tous - Riom

Les petits ateliers du numérique

Mardi 22 juillet de 18 h à 20 h
Initiation tablettes

Niveau 1 : découverte de la tablette.

Pour adultes - Gratuit sur inscription (nombre de places limité à 10) - Riom

Mardi 19 août de 18 h à 20 h

Chercher sur le web (pour débutants)

Initiation à la navigation sur Internet : découverte des moteurs de recherche, évaluation de l'information, gestion des favoris,...

Pour adultes - Gratuit sur inscription (nombre de places limité à 10) - Riom

Vendredi 12 septembre de 17 h à 18 h 30

Présentation des ressources numériques

Découverte des services en ligne de la bibliothèque : films, cours de langues, auto-formation, presse, musique... venez découvrir et tester de nouvelles ressources à la bibliothèque !

Riom Reliure Rencontres

La neuvième édition des 3R aura lieu **le dimanche 28 septembre de 10h à 12h et de 14h à 17h**

L'occasion unique de rencontrer relieurs, artistes, éditeurs qui participent à la création de livres exceptionnels.

“Riom, Reliures, Rencontres” permet la rencontre du public avec la reliure, les relieurs et tous ceux qui participent à la création de ces livres rares et précieux : écrivains, plasticiens, typographes, éditeurs...

Les points forts de cette neuvième édition :

- En haut de l'affiche : l'Ecole ESTIENNE (Ecole Supérieure Estienne des Arts et Industries Graphiques) et la présence à Riom de représentants de ce vivier de la création graphique
- Les étudiants du Diplôme des

Métiers d'Arts Reliure/Dorure et leurs enseignants viendront évoquer et illustrer le présent et l'avenir du métier de relieur.

- Le LEG, Laboratoire d'Expérimentation Graphique.
- Les relieurs invités
- Les « anciens » de l'Ecole Estienne seront présents en force reflétant ainsi la diversité des parcours des relieurs formés par cette institution : Louise Bescond, Julie Auzillon, Paula St Hillier, Vanessa Krolkowski.
- Deux relieurs venus d'horizons différents apporteront un contrepoint : Eva Szily pour son regard de créatrice née en Hongrie, Jacky Vignon pour son approche de relieur et d'enseignant.
- Une exposition : « Estienne, ce qui nous relie ... »

Gratuit - ouvert à tous.

Maison des Associations - Salle Attiret de Manevil-Riom

PATRIMOINE

Visites classiques

Laissez-vous conter Riom

Juillet-août

Du mardi au vendredi à 15 h

Septembre

Mardi à 15 h

Toute l'histoire de la capitale de l'ancienne Auvergne.

Tour de l'Horloge - Riom

Laissez-vous conter la Sainte-Chapelle et la cour d'appel

Juillet-août (sauf le 15 août)

Du mardi au vendredi à 15 h 30, 16 h et 16 h 30

Septembre

Mardi à 16 h 30

Découvrez l'architecture de la Sainte-Chapelle, témoignage du gothique flamboyant, et de la cour d'appel, bel exemple du néo-classicisme.

Cour d'appel, *bvd Chancelier-de-L'Hospital - Riom*

Laissez-vous conter Saint-Pierre de Mozac

Juillet-août

Jeu à 10 h

Partez à la découverte de l'ensemble prestigieux de l'ancienne abbaye.

Église Saint-Pierre - Mozac

Exposition

1913-2013 Les monuments historiques !

Réalisée par la DRAC-Auvergne.

Jusqu'au 23 août aux heures d'ouverture de l'office de tourisme

Visite libre.

Samedi à 15 h (sauf le 16 août)

Visite commentée suivie d'une découverte des monuments historiques dans la ville.

Sur inscription.

Office de tourisme Riom-Limagne - Riom

Visites thématiques

Sur inscription.

De pierre et d'eau

Mercredis 23 et 30 juillet, 6 et 13 août à 17 h

Laissez-vous guider de fontaines en monuments.

Tour de l'Horloge - Riom

L'esprit des lieux

Sur inscription.

Riom : les arcanes d'un célèbre procès

Vendredi 18 juillet à 10 h

Grâce à l'obligeance de la cour d'appel et à l'amabilité du bâtonnier Bernard Guilhen.

Tour de l'Horloge - Riom

Mozac : des tables d'orientation partout dans le monde

Vendredi 25 juillet à 10 h

Avec Marie-Line Chevalier et Jean-Paul Quêne.

Atelier Saint-Martin, 2 rue de la Font-Vachette - Mozac

Marsat : les secrets du prieuré et du château

Vendredi 1^{er} août à 10 h

Avec Alain Brunel, président des Amis de Marsat.

Église Notre-Dame de l'Assomption - Marsat

Riom-Ménérol : Mirabel entre ciel et terre

Vendredi 8 août à 9 h 15

Accompagné par un animateur du Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne.

Rond-point des Orchidées - Riom

Le patrimoine en musique

Sur inscription.

Avec le groupe Sekkelaar Road.

Vendredi 25 juillet à 18 h

Tour de l'Horloge - Riom

Vendredi 8 août à 18 h

Église - Pessat-Villeneuve



Du musée à l'atelier

Sur inscription auprès de l'office de tourisme Riom-Limagne 04 73 38 59 45.

Musée Mandet - Riom

Le bijoutier

Jeudi 17 juillet à 15 h

Le tapissier

Mercredi 23 juillet à 15 h

Le torréfacteur

Mercredi 30 juillet à 15 h

Le cordonnier

Mercredi 6 août à 15 h

Le boulanger

Mercredi 13 août à 10 h

Le relieur

Mercredi 20 août à 15 h

Festival Piano à Riom

Lumière sur la basilique

Mardi 1^{er} juillet à 22 h

Un lieu métamorphosé par la lumière de 4000 bougies de Kalamunen.

Basilique Saint-Amable - Riom

Pour les 4-6 ans

De 10h à 11h30, accompagné d'un adulte.

Ani-masques

Mardi 15 juillet

De la tête aux pieds

Mardi 5 août

Des histoires encore des histoires

Mardi 19 août

Pour les 6-12 ans

Les 6-12 ans au Cerey !

Inscription à l'entrée du parc.

Encadrons la nature

Mercredis 9 et 16 juillet à 14 h et 15 h 30

Sens-tu le vent tourner ?

Jeudis 10 et 17 juillet à 14 h et 15 h 30

Parc de Cerey - Riom

Été des 6-12 ans

Visites, ateliers, jeux de piste

Tous les mercredis et jeudis de 10 h à 12 h

Viens t'initier au patrimoine et à l'architecture.

Découvre ta ville autrement

De bas en haut

Mercredi 9 juillet

Vois les monuments, rues et quartiers sous un angle différent !

A la recherche du trésor des moines de Cellule

Jeudi 10 juillet

Jeu de piste

Église de Cellule

Une promenade qui coule de source

Mercredi 16 juillet

Viens les mains vides mais repars la tête pleine de souvenirs.

Rencontre avec un artisan d'art

Jeudi 17 juillet

Avec Frédérique Lacroix-Damas, sculpteur.

Prend la pose !

Mercredi 23 juillet

En t'inspirant des œuvres rencontrées dans la ville et au musée, deviens modèle pour tes camarades puis artiste pour peindre les autres.

Les experts en Monuments Historiques

Jeudi 24 juillet

Observons notre ville comme des inspecteurs des Monuments Historiques.

Nature morte mise en scène

Mercredi 30 juillet

Spécial 8-12 ans sur la journée

Mystérieux butin

Jeudi 31 juillet

Jeu de piste.

Église de Marsat

Découvre ta ville autrement

Les petits détails

Mercredi 6 août

Poursuis ta rencontre avec le patrimoine et l'histoire.

Rencontre avec un passionné passionnant.

De pierre et d'eau

Mercredi 20 août

Comme les grands, laisse-toi guider de fontaines en monuments pour poser un nouveau regard sur la pierre et l'eau dans la ville.

Apprenti-architecte

Jeudi 21 août

Viens déceler les mystères des constructions médiévales.

Raconte-moi Riom à la Renaissance

Mercredi 27 août

Remonte le temps en compagnie de Michel de L'Hospital et grâce à lui, découvre la ville de son époque.

Voyageur en herbe

Jeudi 28 août

Suis les traces des pèlerins d'autrefois et parcours avec eux la ville et le musée.

Pour les 10-14 ans

Architecte d'un jour !

Lundi 7 et mardi 8 juillet de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Stage d'été avec Isabelle Dapzol, architecte-maquettiste.

MUSÉES

Exposition Musée Mandet

Hubert Le Gall

Design en liberté

Hubert Le Gall est un passionné d'arts décoratifs anciens et modernes. Les civilisations grecques et romaines, les arts décoratifs de la fin du XVIII^e siècle, portés à leur apogée par la créativité et la virtuosité de ses artisans, le style Empire, mais aussi J.A Ruhlmann, J. Royère, E.Sottsass ou Ingo Maurer sont ses nombreux maîtres absolus. Ces influences le conduisent vers une production qui navigue entre l'univers de l'objet décoratif et de l'art contemporain, basé sur la qualité technique et l'inventivité mais aussi sur la mise en abîme et l'humour, qui deviennent dès 1995 sa marque de fabrique.

En inversant l'idée que c'est la fonction qui détermine la forme.

Le Gall se situe davantage comme un artiste : sculpteur, plasticien que comme un designer. En cela il est bien l'héritier du Nouveau design italien des années 60 et 70, dont l'esprit franchement iconoclaste reposait sur le concept d'hybridation.

Concept que l'on retrouve avec ses désormais meubles-culte de la fin des années 90 comme la Commode Anthémis, dont les fleurs en bronze, peintes et dorées, couvrent les quatre faces. Depuis bientôt vingt-cinq ans,

Hubert le Gall prouve que l'imagination est une force qui donne forme au désir. Son œuvre semble vouloir rompre avec le diktat du bon et du mauvais goût, niant la notion de fonctionnalité qui serait l'essence de la vérité, (« l'ornement est un crime » écrivait Adolf Loos).

Dans un esprit qui ne souffre aucune limite, il admet autant l'épure du post-modernisme que le décalage et l'ironie du baroque et du post-baroque, dont il utilise les signes pour mettre au jour une nouvelle génération d'objets, fruits d'un design décomplexé qui s'ébat en toute liberté.

Jusqu'au 19 octobre 2014

Visites commentées

Par un conférencier du service animation du patrimoine.

Ateliers parents/enfants

Dimanche à 15 h et 16 h

Inscription indispensable

« Mosaïque de papiers »

Dimanche 21 septembre de 14 h à 17 h

Détourner la technique de la mosaïque pour réaliser un collage à partir de petits bouts de papier déchirés.

Les vacances aux musées

Inscription indispensable

Pour les 7-11 ans

« Le carnaval des animaux et des plantes »

Les 23 - 24 - 25 - 30 - 31 juillet - 1^{er} - 13 - 14 - 20 - 21 - 22 août de 10 h à 12 h :

Inscription à la journée.

Visites accompagnées au Musée régional d'Auvergne

Tous les jours sauf le lundi à 14 h 30 et 16 h.

La visite thématique de 16 h place sous la loupe un thème différent chaque semaine.

L'histoire du peigne aux dents de fer

du 2 au 7 septembre à 16 h

Tous en cuisine !

du 9 au 13 septembre à 16 h

Ne coupez pas !

du 16 au 21 septembre à 16 h

Vigne, Oh ma vigne !

du 23 au 28 septembre

J'y crois pas !

du 30 septembre au 4 octobre à 16 h

Visite ludique en famille

Les samedis 5 juillet, 2 août et 6 septembre à 14 h 30

Les ateliers du mercredi

Reprise des ateliers le mercredi 10 septembre

pour les enfants de 6 à 12 ans de 10 h à 12 h et pour les adultes de 18 h à 20 h.

➔ ENCORE UNE BELLE « MOISSON » DE TEXTILES POUR L'APF

Comme chaque année, de nombreux donateurs - et pas seulement des mozacois - ont répondu à l'appel du CCAS pour la collecte de vêtements du 7 juin au profit de l'Association des Paralysés de France (APF).

C'est encore une moisson exceptionnelle de vêtements, chaussures, sacs, jouets ... qui a été collectée à cette occasion.

Le CCAS de Mozac et l'APF adressent leurs vifs remerciements aux bénévoles qui ont assuré les permanences et, bien sûr, à tous les donateurs - souvent fidèles depuis très longtemps - pour leur geste qui contribue indirectement au financement des diverses actions de cette association humanitaire.

➔ ATELIERS EQUILIBRE

Les ateliers « équilibre » (soutenus par la CARSAT) sont adaptés plus particulièrement aux aînés et destinés à prévenir les chutes qui peuvent souvent entraîner de lourdes conséquences sur la mobilité de l'individu.

Chaque atelier comporte 12 séances hebdomadaires d'une heure et il est animé par une personne diplômée.

La dernière session était organisée à la Maison des Associations par le CCAS de Mozac de fin février à juin; elle a réuni une dizaine de nouveaux participants qui comptent bien mettre en œuvre les précieux enseignements reçus.



Certains envisagent même de poursuivre les exercices lors de nouveaux ateliers qui seront programmés en septembre. S'inscrire en mairie.

➔ PLAN CANICULE 2014 - RECENSEMENT DES PERSONNES VULNERABLES ET FRAGILES

Le plan national canicule est réactivé pour 2014 du 1^{er} juin au 31 août ; il comprend toujours la possibilité de recours à une **plate-forme téléphonique « canicule info service » au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)**. A noter que ce plan canicule comporte 4 niveaux d'alerte, coordonnés avec les niveaux de vigilance météorologique : le niveau 1 « veille saisonnière », (déclenché automatiquement du 1^{er} juin au 31 août), le niveau 2 « avertissement chaleur », le niveau 3 « alerte canicule » (déclenché par le préfet) et le niveau 4 « mobilisation maximale » déclenché par le 1^{er} ministre.

Cette plate-forme diffuse recommandations et conduite à tenir en cas de fortes chaleurs en particulier concernant les personnes âgées, les travailleurs exposés à la chaleur, les sportifs, les handicapés, les personnes souffrant de certaines pathologies (obésité, troubles psychiatriques, parkinson ...), les enfants en bas âge...

• **les personnes âgées, notamment, doivent mouiller leur peau plusieurs fois par jour et assurer une légère ventilation, ...éviter de sortir, fermer les volets...**

• **les enfants et adultes doivent boire beaucoup d'eau ...**

• **A noter que les personnes vivant en logement insalubre, mal adapté à la chaleur, personnes isolées ou sans abri, sont aussi vulnérables...**

• **des dépliants rappelant toutes les recommandations utiles sont à la disposition du public dans les mairies, les pharmacies, les réseaux de santé et d'aide à domicile, les transports publics ainsi que dans divers commerces et organismes ...** En outre, tous les outils sont consultables et téléchargeables sur le site www.inpes.sante.fr.

Appeler immédiatement les secours (15) si l'on voit une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur.



Il est aussi recommandé de consulter régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France sur www.meteo.fr.

En ce qui concerne les personnes vulnérables (fragiles et isolées), il est rappelé que le CCAS tient un registre permettant une veille sociale et médicale auprès des personnes recensées en cas de canicule.

La demande d'inscription peut se faire par la personne elle-même ou un proche :

↳ **par courrier :**

Mairie de MOZAC, rue de l'Hôtel de Ville – BP 13 - 63208 MOZAC

↳ **par e-mail :**

« contact@ville-mozac.fr »

↳ **par téléphone :**

04.73.33.71.77 ou 71.71

Numéros utiles :

Samu : 15

Pompiers : 18

Numéro d'urgence

unique européen : 112

➤ VOIRIE ET RESEAUX :

Dans le cadre de son programme d'investissement 2014 et afin d'améliorer son réseau d'eau potable (maintien de son patrimoine et diminution des fuites), la commune de Mozac réalise de nombreux chantiers :

➔ Rue Rouger dans le Centre bourg :

Courant avril, 23 branchements d'eau potable ont été renouvelés rue Rouger avec une technique de terrassement par aspiration afin de limiter la durée du chantier et les circulations d'engins.

Montant des travaux : **52 000 € TTC.**



➔ Rue Louis Dalmas (Tranche 3) :

Courant juin, la commune de MOZAC va poursuivre le remplacement de la conduite d'eau potable sur 130 m environ avec la reprise de 2 branchements.

Montant des travaux : **44 000 € TTC.**



➔ Travaux de proximité :

Courant avril et mai, des réfections ponctuelles de voirie ont été réalisées.

Montant des travaux : **30 000 € TTC.**

➔ BÂTIMENTS COMMUNAUX :

➔ Restauration des toitures de l'église Saint-Pierre :

La mise en valeur de l'Abbaye Saint-Pierre se poursuit avec la réfection des toitures, de la nef et du cœur après restauration des charpentes, des murs gouttereaux, du beffroi et de l'horloge.

La couverture du clocher, la révision des cloches, la pose d'un paratonnerre et des gouttières descendantes clôtureront cette première phase.

Vont suivre les travaux de restauration des toitures du vestige de la tribune nord, des bas-côtés, des transepts, des chapelles et de la chaufferie.

Montant des travaux : 797 300 € HT avec les financements de la DRAC : 267 900 € HT, de la commune de Mozac : 239 200 € HT, du Conseil Général : 223 200 € HT et du Conseil Régional : 67 000 € HT

D'autres photos disponibles sur : <http://www.ville-mozac.com/Refection-toiture-de-l-Abbatiale.html>



➔ Sanitaires de l'école élémentaire :

Les sanitaires de l'école élémentaires sont en service depuis mi-avril 2014.

Adaptés aux jeunes enfants ces sanitaires offrent l'avantage d'être accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les finitions de pose de faïence murale et résine au sol seront réalisées durant les vacances.

Montant des travaux : 84 500 € HT avec les financements de la commune de Mozac : 52 800 € HT, de l'Etat : 16 500 € HT et du Conseil Général : 15 200 € HT



➔ CARNAVAL

Dimanche 16 mars, sur le thème des Mille et une nuit, les enfants costumés ont arpenté les rues de Mozac au son de l'harmonie municipale. Pour agrémenter ce défilé, 2 chars suivaient : la lampe d'Aladin avec son génie et une porte orientale confectionnés par l'UFCV et le personnel des ateliers municipaux et décorés des fleurs élaborées par nos aînés du Club de l'Age d'Or.

Nos amis du Mozac-cyclo-club ont une fois encore répondu présent dans un costume adéquat.

De retour au stade, le génie a été brûlé avant la distribution d'un goûter aux enfants.



➔ MOZAC EN FÊTE DIMANCHE 29 JUIN

La traditionnelle fête patronale va prendre ses quartiers dans le parc de l'Abbaye, lieu incontournable du patrimoine de la commune. Un événement qui a convaincu le public, puisque les spectateurs sont de plus en plus nombreux chaque année. Cette manifestation est organisée par le comité d'animation municipale, avec la participation d'associations et de généreux partenaires. Cette année un thème riche en couleurs et dans le temps : BRASILIA

Une programmation alléchante tout au long de la journée :

- 10h30, grande parade costumée dans les rue du centre-ville de Mozac entraînée par le groupe de percussionnistes KOBRA. Venez nombreux vous associer, déguisés ou non, au défilé.
- 11h30, moment de fête et de par-

tage avec l'apéro offert par la paroisse et animé par l'Harmonie de Mozac.

- 12h30 à 14h00, repas sous chapiteau.

- De 14h à 18h, des moments magiques pour les enfants avec un petit clin d'œil à la coupe du monde de football en direction de la jeunesse et des familles (structures gonflables dont un baby-foot géant, espace bébé, balades à poney, jeux et ateliers divers adaptés aux envies et capacités de tous)

- A partir de 14h30, des spectacles bluffants de réalisme, de couleurs, de danses et de musiques brésiliennes avec les troupes Fiesta Latina et Capoeira Antiga.

Renseignements en Mairie de Mozac : Tél : 04.73.33.71.71 ou sur le site internet : <http://www.ville-mozac.com/>



➔ FÊTES DES 13 ET 14 JUILLET

DIMANCHE 13 JUILLET

Depuis le complexe sportif :

21h15 Départ de la retraite aux flambeaux (flambeaux offerts par la municipalité)

22h30 Feu d'artifice (horaires approximatifs, soumis à l'ordre de tir du S.D.I.S)

LUNDI 14 JUILLET

Depuis la Place St-Paul :

11h00 Départ du défilé animé par l'Harmonie de Mozac et les sapeurs pompiers

➔ CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2014

Vous aimez décorer, fleurir vos maisons, balcons, jardins ou terrasses. La municipalité vous encourage à participer au concours des Maisons Fleuries. Ainsi, vous ferez de votre commune un lieu agréable.

Les lauréats seront récompensés par la Ville de Mozac au cours d'une réception lors de l'accueil des nouveaux habitants.

Si vous souhaitez participer, il suffit de remplir le bulletin d'inscription (disponible sur le site internet ou à l'accueil de la mairie) avant le 30 juin 2014, date de clôture des inscriptions.

Le passage du jury se fera entre le 1^{er} et le 18 juillet 2014.



➔ CÉRÉMONIES DU SOUVENIR



24 avril : victimes de la déportation



8 mai : armistice 1945



➔ UNE ENTREPRISE S'ENGAGE ENVERS LA COMMUNE À ENRAYER LES PROBLÈMES DE NUISANCE

phytosynthese

la phytostérace animale vivante

CHARTRE D'ENGAGEMENT

Monsieur le Maire,

Nous vous confirmons avoir d'une part pris en compte vos observations dès 2013, avoir d'autre part, créé un groupe projet et enfin, avoir d'ores et déjà réalisé diverses analyses en vue d'un aménagement de nos installations.

Aussi, sur la base des enseignements de ces études, nous nous engageons à agir de bonne foi pour :

- Positionner ce projet comme un objectif prioritaire pour notre entreprise en 2014
- Etudier toutes les possibilités de réduction des émanations olfactives sur notre site
- Etudier toutes les possibilités de captage des émanations olfactives sur notre site
- Etudier toutes les possibilités de filtration des émanations olfactives sur notre site
- Maintenir active une équipe dédiée au projet tout au long de l'année 2014
- Améliorer et/ou modifier les systèmes en place : captage, puissance de froid, filtration active,...
- Optimiser le cloisonnement et l'étanchéité des zones identifiées comme critiques
- Réduire les manipulations de nos matières premières naturelles à ciel ouvert
- Mettre en place des procédures internes visant la réduction des contacts entre nos matières premières naturelles et l'air ambiant
- Engager des investissements dans ce but dès 2014

Fait à Mozac, le 18 mars 2014.

Le Directeur Général
Emmanuel DUPUIS



Le Directeur Business Unit
Laurent RONCE



SARL PHYTOSSYNTHESE - Capital Social 150 000€ - Sirex 41026411300037 - APE 1091Z - TVA UE/FR 91410264113
 57 avenue Jean Jaures - ZA Mozac/Volvic - BP 90100 - 63203 MOZAC cedex FRANCE
 Tél : +33(0)4 73 33 15 00 - email@phytosynthese.com - www.phytosynthese.com
 Fax commercial / sales / commandes / orders : +33(0)4 73 33 45 10
 Fax achats - purchasing / comptabilité - accounting / qualité - quality / laboratoire - laboratory : + 33 (0)4 73 33 45 18



➔ CRÈCHE DE MOZAC « LE PETIT D'HOMME »

La collectivité avant trois ans : oui, mais comment ?

On nous parle souvent de socialisation, d'autonomie...mais comment y parvenir tout en tenant compte de l'individualité de chacun ?

Lorsqu'on sait que l'autonomie a pour base le sentiment de sécurité intérieure, notre rôle en tant que professionnel est d'offrir les conditions favorables pour assurer les fondements de cette sécurité.

L'approche que nous avons choisie au sein de notre structure, s'appuie sur des points essentiels tels que :

La continuité dans la relation et dans le soin

L'alliance enfant-parent-professionnel est primordiale pour permettre à l'enfant de se séparer et de vivre pleinement le moment de la collectivité. Elle se construit dès l'adaptation qui est le point de départ de l'accueil.

Le petit enfant accepte de se détacher s'il sent son parent confiant et si la personne qui prend le relais peut lui assurer une continuité à la fois dans la relation affective et dans les moments de soins. C'est le rôle du professionnel référent.

L'observation pour identifier et comprendre les besoins de l'enfant

Lorsque le sentiment de sécurité est satisfait, alors le très jeune enfant



exprime en fonction de son développement, de ses compétences et de ses capacités, une multitude d'autres besoins, physiologiques et psychiques.

L'enfant est le guide. En fonction de ce qu'il nous montre et/ou nous dit, nous allons adapter un espace dont l'aménagement évoluera avec lui, nous allons respecter son rythme propre (temps du sommeil, du repas, d'éveil), lui proposer des temps d'éveil en lien avec son désir, sa curiosité ; nous lui accorderons des moments d'échanges privilégiés pendant les différents soins (repas, soins corporels).

Et la socialisation...

L'enfant, fort de son sentiment de compétence et de confiance en lui et en l'autre, apprend aussi que les règles ne doivent pas être vécues contre lui mais pour lui et pour les autres.

Il comprend peu à peu que tous ses désirs ne peuvent être traités comme des besoins et qu'il faut faire un tri. C'est ainsi

qu'apparaît la notion de « limite », amenée par l'adulte pour garantir la sécurité physique et psychique de l'enfant.

L'aventure collective n'est possible que si elle s'appuie sur la reconnaissance de l'individu et de ses compétences. L'expérience individuelle devient le ciment, nécessaire à la construction de l'enfant au sein d'un groupe.

Informations pratiques :

La structure peut accueillir 24 enfants âgés de 2 mois ½ à 4 ans, en accueil régulier ou occasionnel, en fonction des places disponibles.

Pour vous renseigner sur les conditions d'accueil ou pour préinscrire votre enfant, vous pouvez nous contacter au 04 73 74 45 89 ou par mail : lepetitdhomme@ufcv.fr

Fête de la crèche le vendredi 18 juillet 2014 à partir de 18h30.

Fermeture annuelle de la crèche du lundi 28 juillet au mardi 26 août 2014 inclus.



➔ ACCUEIL DE LOISIRS MOZAC

Après un début d'année riche en activités et découvertes, l'accueil de loisirs a terminé son année en participant à EXPOSCIENCES.

Durant 4 jours, deux groupes d'enfants ont eu la chance de présenter leurs projets (en lien avec le corps humain) à de nombreux visiteurs.

Cet été, l'accueil de loisirs sera ouvert du lundi 7 juillet au vendredi 1^{er} août et du lundi 25 août au vendredi 29 août.

Les enfants auront la possibilité de participer à de nombreuses animations telles que les activités manuelles, les petits et grands jeux, mais aussi de nombreuses sorties en rapport avec la thématique de la semaine. En effet, l'équipe de l'accueil de loisirs proposera aux enfants plusieurs thèmes comme :

- Les petites mains vertes
- L'Auvergne d'antan
- Pirates à l'abordage

- Bouge ton corps
- Le Moyen-âge

En parallèle, les enfants âgés de 7 à 11 ans pourront partir en séjour :

- Du 15 au 18 juillet pour participer à un séjour « Découverte et Patrimoine » à St Nectaire.
- Et/ou du 21 au 25 juillet pour un séjour équestre à la base estivale de Mosnet.

➔ DES NOUVELLES DE LA LUDOTHÈQUE

Cette année 2013-2014 a été forte en émotion et en bouleversement pour la ludothèque.

Le succès de la fête pour les 10 ans de Ludo' ZAC a permis de valoriser les atouts du jeu auprès de tous les publics présents ce jour-là et d'inciter à venir découvrir ce lieu où l'échange et le lien sont mis en valeur.

Cette année aura aussi été une année de changement puisque depuis les vacances de février, Ludo' ZAC a déménagé dans de nouveaux locaux. La ludothèque est simplement descendue d'un étage pour intégrer le foyer Alice au rez-de-chaussée du centre d'animation. Les anciens locaux de la ludothèque sont aujourd'hui investis par le centre de loisirs.

Après cette année, forte de son succès, la ludothèque fermera ses portes au public le vendredi 4 juillet. Une permanence sera maintenue du 7 juillet au 18 juillet pour les associations et autres animations prévues.



Ludo'zac reprendra ses activités pour une nouvelle année le mardi 2 septembre 2014.

Ludo'zac : 04.73.74.45.81

Ima.benitez@ufcv.fr

AJC Motors **UN LARGE CHOIX D'AUTOS MULTIMARQUES REMISÉES**
1 SEULE ADRESSE ! DERRIÈRE NOZ ET CASA

PROMOS OCCASIONS NEUVES ET 10 KMS

ACHAT - VENTE
LOCATION V. Util. & Parti.
NETTOYAGE AUTO COMPLET

116 rue des Gardelles - Espace Mozac - 63200 MOZAC - RIOM

04 73 64 58 80 - www.charrade.com

L'IMPRIMEUR.COM IMPRIMERIE

Faites bonne impression

- CONCEPTION GRAPHIQUE
- IMPRESSION NUMÉRIQUE
- IMPRESSION GRAND FORMAT
- IMPRESSION CRANES SÉRIE OFFSET

80, av. Jean Jaurès
ESPACE MOZAC 04 73 38 82 95

➤ JOURNÉE DU DÉBARQUEMENT À L'ÉCOLE DE MOZAC



Vendredi 30 mai 2014, la classe de CMI/CM2 de M. MONNET a organisé une journée sur la seconde guerre mondiale. Grâce à l'aide technique et financière de la municipalité, des collectionneurs de l'association ACVMA ont présenté des véhicules et du matériel de cette époque. A 9h00, un impressionnant convoi est arrivé dans

la cour de l'école primaire : jeep, dodges, GMC, autocar et un impressionnant char Hell Cat de 18 tonnes! Toute la journée, 400 élèves de l'école de Mozac et de l'école Maurice Genest de Riom ont participé aux 5 ateliers proposés : atelier

Véhicules, atelier Objets avec des collectionneurs en tenue d'époque, atelier Alimentation pour découvrir les friandises apportées par les soldats américains, atelier Danse swing animé par la professeur de sport Christine SEGUIN et enfin l'atelier Histoire pour ne pas oublier les évènements tragiques liés à cette

période. A 16h30, les parents ont été invités à parcourir ces animations. Les enfants ont dansé en flash mob sur la musique de Glenn Miller « in the Mood » puis les véhicules d'époque sont repartis dans le fracas des vieux moteurs à essence. La journée s'est terminée par une petite conférence de Mme FERNANDEZ, professeur d'histoire à la retraite, sur la libération en Auvergne dans la salle Victor Domas.



➤ LES MATERNELLES PÉTRIES... DE TALENT

L'école maternelle a accueilli «la route du pain».

Créée en 2005, cette boulangerie itinérante sillonne le département, et même au-delà, tout en racontant l'histoire du pain, en mettant adultes et surtout enfants à contribution. Durant trois jours, les élèves des cinq classes mozacoises, sous l'égide de l'excellent Olivier Acquart, boulanger, mais surtout admirable pédagogue avec les enfants, ont découvert tout le processus de la fabrication du pain. Du pétrissage en groupe en passant par le façonnage jusqu'à l'ultime étape de la cuisson, les futurs boulangers en herbe ont abordé le pain sous toutes ses formes en mettant la main à la pâte. Des petits ateliers ludiques étaient également au menu entre

fabrication de farine, kim toucher, sudoku du pain ou encore des contes et histoires.... Et lorsque les parents arrivèrent à 16h30, les apprentis d'un

jour n'étaient pas peu fiers de repartir et ramener à la maison le pain pour le repas du soir.



➔ LA GAULOISE



Elles sont championnes de France 2014 de Team-gym, activité créée en septembre 2012 au sein de la Gauloise gym.

Cette discipline se compose d'un mouvement d'ensemble, d'une évolution au mini tremplin et d'une en tumbling. Elles sont coachées par Mélanie MARGERIT et en jugement par Grécia GRACIA-ADICEOM (vice Présidente de l'association).

Toutes nos félicitations à Leslie COPET, Aurélie EX-BRAYAT, Margaux LISSANDRE, Louise GATEAUD, Synthia PERRIER, Noémie VILLENEUVE, Sophie ARDAENS, Salomé PINTON, Mathilde EXBRAYAT et Estelle DURANTHON, qui représentent la Gauloise et la ville de MOZAC.

Mozac Cyclo Club

Si l'organisation de la randonnée route des boucles de Mozac n'a pas failli aux conditions météo le samedi 26 avril, la pluie de la mi-journée a fait échouer cette épreuve inscrite au calendrier nationale des randonnées club, seulement 106 participants sur la matinée. Mais le club ne désespère pas de réussir la prochaine manifestation, la randonnée des Puys (VTT) le dimanche 19 octobre ; la commission ayant en charge cette organisation prépare la plaquette et les parcours.

Le club est présent sur de nombreux rallyes de la région et se voit attribuer une coupe sur diverses manifestations comme le rallye du COC le 11 mai (2^{ème} club le plus nombreux).

A ce jour le comité directeur félicite les courageux cyclos qui ont réussi d'une part les 24h de vélo lors du Pâques en Provence, la flèche vélocio, soit 665 km pour l'équipe-une et 515 km pour l'équipe-deux.

Certains d'entre eux continuent sur les grandes distances et ont réussi les brevets de 200, 300 et 400 km, brevets qualificatifs pour les inscriptions au fabuleux Paris-Brest-Paris 1200 km à parcourir en août 2015. Ils sont 6 postulants à ce jour, dont le tandem Jean-Paul BRIOT et son épouse Agnès qui sont inscrits avec Roland PERRON et Bruno SEVERIN sur le Bordeaux-Paris 2014 (620 km), le 31 mai.

➔ L'ACTIVITÉ DE PLEINE SAISON

Le club sera présent sur diverses organisations 2014 : la montée du Puy de Dôme le 15 juin, c'est aussi l'occasion d'accueillir pour cette manifestation 2 hollandais qui attendent avec impatience de découvrir ce géant des dômes, le tour du Sancy le 28 juin, organisation du CT Montferrand, la cyclo-montagnarde au départ d'Aurillac le 6 juillet.

Les adhérents ont répondu nombreux pour le Pentecôte à Millau, une organisation sous l'égide de la Fédération Française de Cyclotourisme, des parcours variés seront proposés sur 3 journées, 30 participants à cette formule dont 21 cyclos et 9 accompagnants sur ce séjour.

Le cyclotourisme est une activité passionnante, sous une allure libre, il permet de découvrir les régions.

Le club sera présent à la Semaine Européenne à Murtoza au Portugal du 6 au 14 juillet, du 2 au 10 août le club participera à la 76^{ème} semaine internationale de Cyclotourisme en Auvergne, St POURCAIN verra se déverser un flot (pas de rosé) mais de plus de 12000 par-

participants. Le club s'est engagé avec le comité de jumelage pour réaliser une rencontre en 2015 avec le club cyclo de Bagolino.

La présidente Françoise Valluche et Alain Goigoux passionnés de montagne et inscrits au club des cent cols, viennent de participer à un séjour dans les Hautes Alpes, au cours duquel une trentaine de cols routiers étaient au programme. Alain a reçu le diplôme de 500 cols réalisés.

Activité soutenue au club, mais les sorties groupe sont toujours d'actualité, rendez-vous samedi 14H parking l'Arlequin, pour des parcours variés et en semaine.

Consultez le site du club pour toutes ces infos www.mozaccycloclub.com ou 04.73.36.20.68

sortie club à Lezoux le 3 mai.



➔ JUDO CLUB MOZACOIS

La saison sportive 2013/2014 est terminée et nos judokas sont encore montés sur les podiums départementaux et régionaux.

Olivier DURSUS a aussi obtenu sa ceinture noire au cours de cette saison.

Le club s'est aussi illustré par sa présence à toutes les compétitions qui se sont tenues au dojo régional de Ceyrat comme combattant, commissaire sportif ou organisateur.

Cette année encore, notre président, Didier RIVAL, a fait partie de l'équipe d'organisation du Tournoi de Paris en février comme bénévole.

La saison prochaine est déjà en préparation. Les inscriptions auront lieu

le mercredi 3 septembre au dojo de 17h à 19h, puis aux jours et heures de cours.

Les cours reprendront le lundi 8 septembre. Les jours et horaires de cours resteront les mêmes que cette saison, sauf le cours de baby judo du mercredi matin qui sera déplacé le mercredi après-midi, suite à la mise en place de la semaine de 4 jours et demi à l'école.

Pour rappel :

▶ Lundi : Judo de 18h15 à 19h15

Taïso* de 19h15 à 20h15

▶ Mardi : Taïso* de 10h00 à 11h00

Judo de 19h15 à 20h45

▶ Mercredi : Judo enfants de 14h00 à 17h00 ou 18h00 (à définir en début de saison)

▶ Vendredi : Taïso* de 18h15 à 19h15
Judo de 19h15 à 20h45

(* Taïso : assouplissements, renforcement musculaire, remise en forme)

N'hésitez pas à nous rejoindre, vous pouvez essayer une séance en début de saison sans engagement.

Une date à retenir : notre assemblée générale aura lieu le mercredi 1er octobre à partir de 19h en salle Bernard PERRIER du gymnase de Mozac. Les électeurs recevront un document.

Bonnes vacances et à bientôt, peut-être, sur le tatami.



➔ LA DANSE ARRIVE À LA MAISON DES ASSOCIATIONS DE MOZAC

Dès la rentrée scolaire prochaine, l'Atelier M danse proposera d'ouvrir aux Mozacois des ateliers collectifs de danse modern jazz à la Maison des Associations du niveau Éveil (à partir de 4 ans) à Adultes (cours ouverts à partir de 5 participants).

L'Association « **Atelier M danse** » vient d'être créée à Mozac, et renforce ainsi le maillage associatif, culturel et social de la commune.

Le leit-motiv de cette toute nouvelle association, c'est la danse pour tous ! Le but est de favoriser la formation à la danse, la détente et l'épanouissement corporel et artistique par la danse, promouvoir la pratique de la danse en la rendant accessible à tous au travers de cours hebdomadaires, de stages, de spectacles et autres manifestations dans la commune.

L'association proposera également des ateliers Handi Danse pour les enfants et adultes en situation de handicap mental, intellectuel ou autisme. Ils pourront être proposés sous différentes formes : cours à l'année avec participation à un spectacle, stages de découvertes, et peuvent se tenir soit en structures spécialisées soit en cours individuels à la Maison des Associations de MOZAC.

Marlène ROUGEYRON, Animatrice Chorégraphique de l'Association Atelier M Danse est diplômée depuis octobre 2013 de la Fédération Fran-

çaise Handi Danse option Déficience Mentale intellectuelle/Autisme.

Pour tous renseignements et pour vos pré-inscriptions, contactez l'Atelier M danse, tél : 06 87 63 14 25 ateliermdanse@yahoo.fr

➔ ASSOCIATION DES COMMERCANTS DU CENTRE BOURG

Pour toutes les occasions de la vie, (mariage, anniversaire, baptême...), le savoir-faire des commerçants du centre bourg est à votre service et ce toujours avec le sourire.

➤ MCP VULCAN HOT ROAD

Le MCPVULCAN HOT ROAD organise la 4ème édition de sa concentration moto «LES ACOLYTES» le 13 et 14 Septembre 2014 à la salle de L'Arlequin.

Nous rappelons que cette manifestation est ouverte à tous types de motos, de trikes et hot road ainsi qu'à toutes les familles.

Les motos rentrent sur le site et les voitures se garent sur le parking extérieur de L'Arlequin.

Comme pour les précédentes éditions, les tarifs restent les mêmes soit 20 €uros (concerts + repas + petit dej + 1 boisson), soit 5 €uros (juste concerts)

Durant le samedi après-midi, il y aura des stands, des jeux et des animations, ouvert à tout le public (venez en famille, nous ne mordons pas !!!!).

Après il y aura un concert «Marche à l'ombre» qui fait des reprises de Renaud, suivi d'un repas.

Le soir, plusieurs surprises et le groupe «NILS & THE CROSSRACERS» qui sort son nouvel album pour notre manifestation, ainsi que quelques reprises habituelles de bon vieux ROCK'N ROLL années 50 et 60.

Dimanche matin, petit déjeuner pour ceux qui dorment sur place suivi d'une balade d'environ 50 kilomètres à travers notre Puy de Dôme.

➤ ASSOCIATION FAMILIALE DE MOZAC



pendant 2h30 les prestations en solo des formations, entrecoupées d'airs célèbres d'opérettes et d'opéra prodigués par une soprano de talent et son accompagnateur musical. Pour terminer en beauté les 150 choristes ont fait vibrer le cœur de l'Abbatiale et le cœur des spectateurs de leurs voix puissantes en présentant les morceaux répétés au cours de la matinée.

Et c'est plus de 180 personnes qui se sont retrouvées autour du pot de l'amitié et du buffet froid en chansons bien évidemment....

BON ANNIVERSAIRE

Cette année l'Association Familiale de Mozac a fêté ses 30 années d'existence et cet événement a rassemblé un grand nombre d'adhérents représentant toutes les sections.

- Le THEATRE AMATEUR MOZACOIS qui avait déjà fêté sa 30^{ième} pièce en janvier dernier
- Le CLUB INFORMATIQUE
- Le SCRABBLE
- La CHORALE « les Voix de l'Ambène » qui fêtait ses 20 ans

Le repas de gala du samedi 10 mai a réuni à L'Arlequin presque 150 participants dans la bonne humeur et la convivialité.

Dimanche « les Voix de l'Ambène » avaient organisé une journée de rencontre avec 5 autres chorales de la région pour préparer des chants communs (150 choristes), et offrir un concert exceptionnel à l'Abbatiale de Mozac.

Le public nombreux a pu apprécier



➤ LES AMIS DU PRÉ DU LAC VOYAGE EN HAUT-FOREZ

Le 18 mai les Amis du Pré du Lac avec sept autres Associations de Mozac ont organisé une sortie en Haut-Foréz.

Pour la 7^{ème} année, nous organisons ce genre de sortie. Nous étions 47 personnes pour découvrir cette région.

Le matin après un passage par Chalmazel nous avons fait une halte à Sauvain. Après avoir visité la fromagerie des Hautes Chaumes et dégusté la fourme de Montbrison, le Musée des traditions populaires nous a permis de découvrir la vie au début du siècle dernier dans cette région montagnaise. Nous avons pris la direction de Saint-Bonnet-le-Courault et avons apprécié le repas Forézien dans une ancienne jasserie à 1350 m d'altitude. L'après-midi nous avons découvert le travail minutieux et magnifique des brodeuses (grenadières) à la « Maison des Grenadières » à Cervières. La simplicité et la qualité de l'accueil des gens de cette région nous ont

agréablement surpris. Tout le monde a apprécié cette journée.

La convivialité et la bonne humeur ont accompagné cette sortie qui en plus s'est déroulée par un temps très agréable.

En septembre une sortie de 3 jours dans la région de Saumur/Angers est programmée.



➤ YOGA CLUB MOZAC

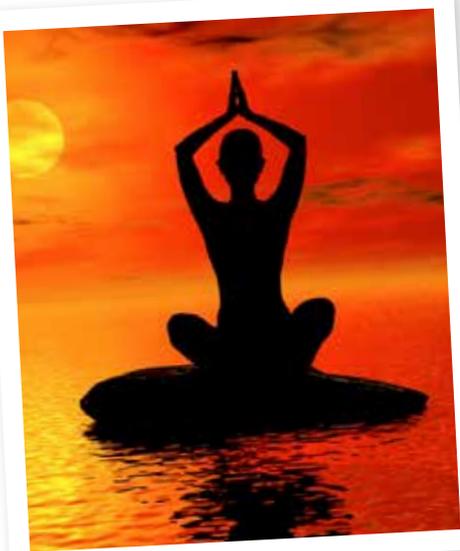
Le club qui s'achemine vers l'été marquera une pause, peut être pas pour les adhérents, qui en tant que pratiquants auront le loisir de consacrer quelques instants de leur quotidien à des postures, de la relaxation voire de la méditation... ! Cette année la vie du club a été ponctuée par une manifestation trimestrielle : une conférence, un stage de 2 jours avec un professeur de Paris, une journée de plein air avec découverte pour certains de la marche consciente.

Le club a fait le plein avec une bonne centaine d'adhérents, dont une large proportion sont mozacois ou rioimois, ce chiffre permet de bien

pratiquer collectivement, et pour la moitié d'entre eux 2 fois/semaine, avec nos 5 professeurs particulièrement appréciés, que nous retrouverons la prochaine saison. Une fidélité tant du côté des professeurs que des pratiquants.

Notre assemblée générale se tiendra le 13 juin et précisera tous ces éléments et événements.

Rendez-vous au forum des associations en septembre pour s'inscrire et entamer dans l'enthousiasme la prochaine année de hatha yoga. Bel été à tous et à chacun ; que le ciel vous soit clément.



➔ COMITE DE JUMELAGE

Le comité de jumelage poursuit ses activités avec comme objectif principal de renforcer les liens d'amitiés entre les habitants de Mozac et nos deux villes jumelles : Albalat de la Ribera en Espagne et Bagolino-Ponte Caffaro en Italie. Les actions vis-à-vis des jeunes et des associations sont privilégiées.

Pour ces raisons, une délégation du comité s'est rendue du 3 au 6 avril, à Bagolino-Ponte Caffaro. L'objectif était de faire le point sur le fonctionnement du comité de jumelage de cette ville, rencontrer les enseignants pour la venue de la classe de CM2 de l'école de Mozac qui y séjournera la première semaine de juin, finaliser le camp d'ados Italiens qui viendront à Mozac en août et envisager le déplacement du Cyclo Club de Mozac qui a soif d'affronter les cols alpins avec leurs homologues italiens.

Le comité de jumelage a favorisé un échange avec le lycée Sainte Procule de Gannat et le 10 juin dernier, les élèves du lycée d'Albalat sont venus à Mozac. Nadine Pérona leur a fait visiter l'Abbaye de Mozac. Ils ont été accueillis par des responsables du comité, en présence d'élus de la commune et de quelques adhérents.

L'association a fêté la journée de l'Europe en présentant à l'Arlequin pendant une semaine, une exposition dont le thème était : «La Construction Européenne».

Pour faire suite à cette expo, Evelyne Lacquit, Présidente de la maison de l'Europe en Auvergne, a donné une conférence sur les diverses institutions européennes. Le public a pu se rendre compte du fonctionnement complexe de ces différents organes ; Marc Regnoux, maire de Mozac, a clôturé cette conférence par une note optimiste et réaliste sur l'Europe.

Le Comité attend avec impatience la venue des ados de Bagolino-Ponte Caffaro la dernière semaine d'août ; ils seront accueillis par le comité et la participation du CAZOM.

La brocante vide-grenier du comité aura lieu le 21 septembre dans le parc de l'Abbaye.



Le Conseil d'administration du comité fonctionne avec trois collèges : collège des individuels - collège des associations - collège des élus.

Composition du bureau :

Président : Jean Marie Marsat
Vice Président : Michel Lazaro
Trésorier : Hugues Chappe
Trésorier adjoint : Michel Dubost
Secrétaire : Monique Chappuis
Secrétaire Adjointe : Claudine Chanudet
Responsable des festivités : Frédéric Berthelot
Responsable de la communication : Bernard Turgon

➔ MOZAC TAROT

L'association va bien, le nombre d'adhérents progresse toujours : débutants, anciens joueurs qui veulent s'y remettre....

Des petits concours sont faits régulièrement (1 lot à chaque joueur...)

Dernière nouvelle : nous venons de changer de locaux.

Rejoignez-nous, rue du 4 septembre à MOZAC (près de la boucherie Louro), les mercredis et vendredis de 14h à 18h.

Renseignements :

J.P.FELDER 04 73 63 07 74
 A. FILLON 06 03 50 15 16

➔ L'HARMONIE

Comme chaque année pour la foire du premier mai, l'Harmonie était présente dans les rues de la ville, pour animer musicalement cette manifestation très importante pour les Mozacois. Le temps clément a aussi permis à beaucoup de personnes de venir se désaltérer et de se retrouver autour de la buvette, tenue par les bénévoles.

Ce stand a connu un beau succès.

L'Harmonie animera aussi l'apéritif de la fête patronale.



➔ LE POINT SUR LES SITES CLUNISIENS

L'assemblée générale de la fédération européenne des sites clunisiens s'est déroulée récemment, du 16 au 18 mai à DOLE dans le JURA.

De nombreux représentants des sites étaient présents parmi lesquels plusieurs délégués d'Auvergne et les maires de 6 sites.



Nous avons été accueillis aux ateliers PASTEUR dans le collège Saint Jérôme par M^r Jean-Philippe LEFEVRE, maire-adjoint chargé de la culture, M^{me} Danièle BRULEBOIS, vice-présidente du Conseil Général du JURA et M^r Gilbert BARBIER, sénateur et ancien maire de DOLE.



Le rapport moral a été présenté par M^r Michel GAUDART, président. Un hommage aux fondateurs de la fédération il y a 20 ans a été rendu.

Le rapport d'activité par le directeur de la fédération Christophe VOROS a permis de faire le point sur l'état d'avancement de CLUNYPEDIA, structure qui n'a pour le moment pas d'équivalent comme outil numérique dans le domaine des itinéraires culturels.

Une campagne de numérisation 3D financée en partie par le ministère de la culture est engagée pour les sites de :

- Saint Bénigne de DIJON
- Le cloître de MOISSAC
- L'église prieurale de La CHARITE.

Au 31 décembre 2013, 168 sites sont adhérents à la fédération.

Le rôle de la fédération européenne des sites clunisiens a été souligné ; elle préside en effet la fédération française des itinéraires culturels européens. Le bilan financier a mis en évidence fin 2013 un solde négatif de 9 693€ en amélioration par rapport à 2012 qui était de 16 857€.

Pour l'année en cours, de nombreuses actions sont engagées :

- La presse marque son intérêt pour les nouvelles technologies et le réseau clunisien (le Monde, Sciences et Avenir), plusieurs articles sont en préparation.
- Les professionnels du tourisme se sensibilisent à la démarche pour la mise au point de guides.
- Un réseau social sera créé pour relier les sites entre eux.
- Il est envisagé la sensibilisation des parlementaires français par la création d'un club des parlementaires clunisiens.

Les journées se sont poursuivies par la visite des sites clunisiens remarquables du JURA :

DOLE
 POLIGNY
 VAUX en POLIGNY
 BEAUME les MESSIEURS
 RUFFEY sur SEILLE
 CHATEL
 GIGNY



➔ L'AGENDA

Le 7 juin dévoilement de plaque à Saint Flour.

Le 14 juin dévoilement de plaque à Seuillet (Allier).

Du 25 au 28 septembre manifestations à CLUNY marquant les 20 ans de la Fédération.



➤ MINUSCUBE, CUBIQUE ET POÉTIQUE

Trois grandes feuilles. Un amas de boules blanches. Un tremblement se fait au sein des boules, léger puis évident. Un œuf s'anime et se détache. Une chenille naît...

Le 13 février dernier, les élèves de l'école maternelle ont assisté au spectacle Minuscube à l'Arlequin, une promenade en 4 tableaux qui suit une chenille de sa naissance jusqu'à son ultime métamorphose en papillon. Ses déambulations ont entraîné les jeunes spectateurs dans différents paysages où insectes et animaux s'affairent. De multiples péripéties se sont enchaînées, dévoilant aux enfants un univers parfois cocasse, parfois dramatique et toujours poétique. Spectacle financé par la municipalité de Mozac.



Piano à Riom



➤ AKIKO YAMAMOTO MUSIQUE CLASSIQUE

Akiko Yamamoto a débuté ses études de piano à l'âge de 4 ans à Tokyo (Japon) où elle a étudié avec le Professeur Nobuko Amada. Durant ses études, elle a gagné de nombreux prix internationaux.

Elle a été depuis invitée dans de nombreux festivals internationaux tels que le Festival Mecklenburg-Vorpommern (Allemagne), Lake District Music Festival, City of London Festival (GB), La Folle Journée, La Roque d'Anthéron (France), International Piano Festival (Ukraine) etc. Elle a joué en soliste avec l'Orchestre du Kyushu (Japon) et donne de nombreux concerts de musique de chambre en France, Allemagne et Angleterre.

Akiko Yamamoto participera au célèbre Festival rio-mois, à l'Arlequin. Ce concert exceptionnel clôturera la saison de l'Arlequin.

Judi 03 Juillet 2014 - 20h30

◀ LE MOT DES ÉLUS MOZAC AVENIR ET SOLIDARITÉ

Pourquoi les élus de la liste Mozac Avenir et Solidarité (MAS) ont-ils fait le choix d'un vote favorable du budget prévisionnel 2014 ?

Dans ce projet de budget 2014, exposé lors de la réunion de la commission des finances du 22 avril dernier et présenté au Conseil municipal du 28 avril, les élus de la liste MAS ont retrouvé un certain nombre des propositions qu'ils ont avancées durant la campagne électorale. Ces propositions ont fait écho auprès de la majorité municipale dans les thèmes du cadre de vie, de l'enfance et de l'école, de la vie associative, de la culture et du patrimoine ainsi que dans le domaine de l'intercommunalité. Quelques exemples concrets :

- l'agenda 2014-2020 pour la réfection des voiries et l'entretien régulier des bâtiments communaux ;
- la mise en sécurité de la cour de l'école et du complexe sportif ;
- le transfert de la petite enfance dans les compétences communautaires ;
- ou encore les partenariats renforcés et le soutien aux associations et leurs manifestations dans le cadre d'un programme communal.

Les élus de la liste MAS ont observé que la majorité municipale semblait vouloir associer l'ensemble des élus et les Mozacois eux-mêmes à la gestion de la commune et l'on a remarqué que des amendements des élus MAS ont été acceptés en commission des finances (l'accessibilité pour la rénovation de la mairie ou encore le remplacement des fenêtres du gymnase à inscrire au budget de 2015). Ces modalités de gouvernance apparaissant en rupture avec les pratiques en usage sous les précédents mandats.

Considérant ainsi que ces premières intentions allaient dans le sens du service rendu à la population, de l'entretien et du développement de la commune ou encore du fonctionnement élémentaire de la démocratie, les élus la liste MAS ont voté favorablement ce premier budget et c'est dans cet esprit de construction positive que les élus MAS ont demandé à être impliqués dans les projets.

Les élus d'opposition ont déclaré cependant qu'ils seront très attentifs à la gestion de la cité et veilleront à ce que les thèmes développés lors de la campagne électorale guident l'action municipale durant les prochaines années. Ils ont précisé qu'ils feront le bilan d'une action à chaque étape de sa réalisation.

Comme indiqué dans la lettre municipale d'information d'avril, la liste MAS entend être une force de propositions dans l'intérêt général de Mozac et de l'ensemble de ses habitants.

Mozac Avenir et Solidarité, élus de gauche :
Mireille AUGHEARD - André CHANUDET
- Matthieu PERONA - Christelle PLISSON -
Karen RAVIER - Jean-Marc TAVIOT.

◀ LE MOT DES ÉLUS BIEN VIVRE À MOZAC

Les dernières élections municipales ont vu notre liste appelée à composer la majorité du nouveau conseil municipal.

La mise en place de la nouvelle équipe municipale, avec, notamment les commissions, doit permettre de mettre en œuvre les principaux objectifs de notre programme : préserver l'identité de Mozac et renforcer le cadre de vie, développer le lien social et la vie associative et scolaire, renforcer Mozac au sein de l'intercommunalité, et garantir une bonne gestion municipale.

Aujourd'hui ce programme n'est pas seulement le projet d'une liste, mais bien celui de l'ensemble de la population.

C'est pourquoi nous saluons l'initiative républicaine et citoyenne de la liste « Mozac Avenir et Solidarité » d'entreprendre une démarche constructive pour la réussite des projets de Mozac et de sa présence forte au sein de son territoire.

L'année 2014 est pour la nouvelle équipe municipale, une année de transition et de mise en place des projets. Le nouveau budget, voté à l'unanimité, reflète cette démarche.

L'actualité reste néanmoins présente pour rendre prioritaires certains dossiers : l'école avec les rythmes scolaires, et l'amélioration des conditions de fonctionnement – le domaine de l'abbaye avec la fin des travaux de la toiture de l'abbaye et la mise en œuvre d'un projet à l'échelle du territoire intercommunal – les travaux sur les voiries et les bâtiments avec comme préoccupation majeure, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite – l'embellissement de notre cité - le renforcement de la vie sociale et associative sur notre commune en associant plus étroitement la population à l'action municipale.

Telles sont les préoccupations de la liste « Bien Vivre à Mozac » dont l'action n'est pas simplement celle de ses élus, mais doit devenir le relais de l'action citoyenne par la participation de tous ceux qui veulent la développer.

Les élus de Bien Vivre à Mozac.

NAISSANCES

DELAIRE Tiphaine Noura	7 décembre 2013
CARRIER Hugo Christian	11 décembre 2013
ORLIANGE Elise Louise	14 janvier 2014
DE SA TORRES Nolan	20 janvier 2014
DEVEDEUX Elven Olivier	14 février 2014
BOUSSETTA Ylès	4 mars 2014
CORBEL BENRAIS Lilly-Rose	12 mars 2014
VIGNERON Eliott Benjamin Clément	15 mars 2014
BENONI Sathéene Andréa	5 avril 2014
GIRARD Eden Odette Simone	7 avril 2014
BOYEN Charlie Clément	23 avril 2014

MARIAGES

CHASSAING Nicolas et IVANOVA Anastassia	2 mai 2014
LEFEBVRE Sébastien et MONTAGNER Bella	31 mai 2014
ANDRE Gérald et CASALI Delphine	7 juin 2014
DESCOURS Sébastien et PRADELLI Christelle	7 juin 2014

DÉCÈS

Yvon LE CHENADEC	19 novembre 2013
Marie-Louise ASTIER veuve MAZAUDIER	5 décembre 2013
Henri FRANCK	15 décembre 2013
Michel LEBRETON	16 décembre 2013
Roger CARRIAS	17 décembre 2013
Gilles ROUGIER	22 décembre 2013
Suzanne MERITET veuve CAMUS	25 décembre 2013
Georgette LAMOUREUX veuve AUBIGNAT	2 janvier 2014
Jeanne SERVOL veuve TUIN	9 janvier 2014
Patrice CHABANET	23 janvier 2014
Suzanne VIALIS épouse MARMOITON	3 février 2014
Pierre-Jean DHUMES	11 février 2014
Madeleine DELLI-PAOLI veuve MATHEOUD	22 février 2014
Denise BRUN veuve DESMAS	25 février 2014
Suzanne CHARGUERON veuve BONNEVALLE	27 février 2014
Yves FRUGERE	3 mars 2014
Albert DOURIS	5 mars 2014
Mathilde HERAUD veuve SAVIGNAT	12 mars 2014
Renée LOBERTRAND veuve MARINI	16 mars 2014
Marie-Louise BOUQUET veuve CHAMBRIAS	18 mars 2014
Jeanne DULAC veuve VEDRINE	29 mars 2014
André JOUANNIQUE	4 avril 2014
Céleste VALENTE TABORDA veuve DE MACEDO	9 avril 2014
Marius DOMONT	11 avril 2014
Guy REGNOUX	13 avril 2014
Robert DUMAS	14 avril 2014
Joseph BERTHEOL	2 mai 2014
Renée DEVEZE veuve BONY	2 mai 2014
Madeleine BOYER	4 mai 2014
Pierre FONDARD	7 mai 2014
Joseph PORTE	8 mai 2014
Jacqueline WYCZISK veuve MOREAU	18 mai 2014
Lucien ROUDIL	11 juin 2014



➔ JUIN

27	Fête du club	Gauloise Gym	Gymnase	19h30
29	Fête patronale	Mairie	Parc de l'abbaye	Journée

➔ JUILLET

03	Concert « Akiko Yamamoto »	Piano à Riom	Arlequin	20h30
13	Défilé, retraite aux flambeaux et feu d'artifice	Mairie	Arlequin	21h15
14	Défilé	Mairie	Place Saint-Paul	11h00
19	Concours Pétanque	Boules Mozacoises	Complexe sportif	Journée
26	Concours Pétanque	Boules Mozacoises	Complexe sportif	Journée

➔ AOÛT

09	Tournoi	Boules Mozacoises	Complexe sportif	Journée
30	Concours Pétanque	Boules Mozacoises	Complexe sportif	Journée

➔ SEPTEMBRE

06	Concours Pétanque	Boules Mozacoises	Complexe sportif	Journée
06	Forum des Associations	Mairie	Arlequin	11H à 18H
13 & 14	Rassemblement de motos	Vulcan Hot Road	Arlequin	Journée
21	Brocante	Comité de Jumelage	Parc de l'Abbaye	Journée
27	Rencontres romanes	Club historique	Arlequin	Journée
28	Concours Pétanque	Boules Mozacoises	Complexe sportif	Journée

PGDis.
Pécol Groupe Distribution

TOUT L'UNIVERS DE LA PAPETERIE
au bureau comme à la maison

... et tout pour l'école

-20%

Liste scolaire

- Cartable
- 5 Cahiers
- Crayons de couleurs
- 1 Classeur 29" x 32"
- 2 Pochettes
- 4 Stylos

En magasin ou sur www.pgdis.com RDC14

Plus de Choix Plus de Services
DÉPOSEZ VOTRE LISTE NOUS LA PRÉPARONS GRATUITEMENT

63 Riom – ESPACE MOZAC – 59 av Jean Jaurès

*OFFRE VALABLE EN MAGASIN SUR PRÉSENTATION DE CE FLYER OU SUR NOTRE SITE INTERNET WWW.PGDIS.COM AVEC LE CODE PROMO RDC14. HORS PRAIRIES CONSOMMABLES RÉPROMOTIONNÉS ET SURPASTIQUE, NON CUMULABLE. VALABLE JUSQU'AU 18 JUILLET 2014.

Estimations gratuites

BLOT IMMOBILIER

3 agences à votre service

MOZAC
12 bis Rue de l'Hôtel de Ville - 04 73 97 30 71

VEYRE-MONTON
Centre Commercial Du Chardonnet - 04 73 61 07 70

CLERMONT-FD
43 Rue Fontgiève - 04 73 36 22 08

Toutes nos offres sur
www.blot-immo.com





RESTAURANT - GRILL
7/7J Midi & Soir
Tél. 04 73 38 89 80
Centre Commercial Carrefour Riom-Sud
63200 - Ménérol

GRILL LE LIBERTY
www.grill-le-liberty.com

Les offres de juin et juillet*

Tous les jeudis
Truffade à volonté

Tous les vendredis
1 boisson achetée avec repas =
la même boisson offerte

Tous les samedis
Formule Bagel Burger 17€
1 bagel burger au choix
+ frites à volonté
+ dessert au choix
(hors café gourmand)

Tous les dimanches
1 menu enfant acheté =
le 2^e à 1€

Julie Guerlande

ON VA SI BIEN ENSEMBLE

DU 18 JUIN AU 31 JUILLET 2014
LIQUIDATION
TOTALE
AVANT TRAVAUX D'EMBELLEMENT*

10 rue Saint Amable
63200 RIOM
04 73 38 99 69

*Autorisation préfectorale n°2011441

Votre nouveau point de vente de véhicules neufs et d'occasions

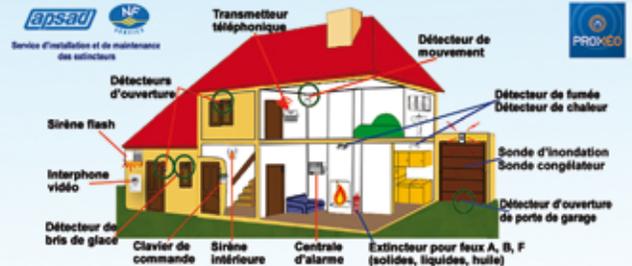


Utilitaire
Toutes marques
Financement Personnalisé
Reprise

Julien CLUZEL
Port : 06.79.63.21.58
Tel : 04.73.97.70.91
ahtcars.contact@orange.fr

Face au ZA des Gardelles Espace Mozac Route de Volvic 63200 RIOM

T.P.M.C Votre partenaire Sécurité
VOL - INTRUSION - INCENDIE - PROTECTION DOMESTIQUE



T.P.M.C Parc d'Activités Cap Nord - ZAC de LAYAT - 63 200 RIOM
04 73 63 05 44 - tpmcsecurite.com

CAFFE FIRENZE
Spécialités italiennes - Pause café & pause fraîcheur

A emporter 2+1 offert*

2 pizzas au choix achetées = 1 pizza Regina offerte
2 pâtes fraîches identiques achetées = la 3^e identique offerte
2 risottos identiques achetés = le 3^e identique offert

Ouvert 7/7 jours de 10h à 22h
C.C. Riom-sud/Carrefour - MENETROL

04 73 63 17 18



Carrosserie Vincenot, face au Leclerc

Retrouvez tous nos tarifs sur www.ucar.fr

UCAR Carrosserie AD Vincenot
Espace Mozac - Route de Volvic - RIOM
04 73 64 82 27, ucar-riom@wanadoo.fr

ville de



mozac

#52

VIS TA VILLE...



• Défilé du carnaval



• Commémoration 8 mai